

QU'EST-CE QU'UN CENTRE SOCIAL MUNICIPAL ?

Un centre social est un foyer d'initiatives, porté par des habitants associés et appuyés par des professionnels capables de définir et de mettre en oeuvre un projet de développement social local pour l'ensemble de la population d'un territoire.



L'ESCALE CENTRE SOCIAL MUNICIPAL

ADRESSE

2, rue Guynemer
93440 DUGNY
Tél. : 01 49 92 66 20
service.centre_social@mairie-dugny.fr
www.ville-dugny.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h
(fermé le vendredi matin)

TARIF ET ADHÉSION

Adhésion familiale à l'année

Dugnysiens : 10 €

Extérieurs : 20 €

Tarif sortie : 5€ par personne

Inscription au guichet unique

Espace Victor Hugo

Parvis Edith Piaf

Pièces Justificatives :

- Livret de famille ou attestation CAF
- Justificatif de domicile



VILLE-DUGNY.fr



GUIDE DE L'ESCALE

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL



2025 / 2026

ACTIVITÉS PERMANENTES

DU LUNDI AU VENDREDI
CENTRE SOCIAL MUNICIPAL

LUNDI

De 9h à 12h
Le bla bla thé

De 14h à 16h30
Atelier créatif



MARDI

De 9h à 12h
Marche nordique - Atelier Passerelle
Atelier créatif

De 14h à 16h30
Atelier cuisine
Accueil enfants - parents (Pont-Yblon)



MERCREDI

De 9h à 12h
Accueil enfants - parents (Centre Social)

De 14h à 16h30
Ludothèque - Atelier parents - enfants

JEUDI

De 9h à 12h
Atelier créatif - Massage bébés
Pratique libre informatique



De 14h à 16h30
Atelier Parents-enfants
Atelier créatif - Atelier sportif
Pratique libre informatique



VENDREDI

De 14h à 16h30
Atelier bien-être
Atelier couture



PERMANENCES SOCIALES

Pour toutes les permanences merci
de nous contacter pour prendre
rendez-vous au 01 49 92 66 20

SOS Victimes 93 : accompagnement des victimes
d'infractions pénales (violences, escroqueries,
accidents de la route,...). **Tous les mardis après-midi**

CIDFF : accompagnement des femmes victimes de
violences, information sur leurs droits.
Tous les jeudis après-midi

Crésus : prévention du surendettement et accompa-
gnement budgétaire des familles. **1^{er} lundi du mois**

ISM Interprétariat : aide aux démarches administra-
tives par un écrivain public. **Tous les lundis après-midi**

L'ADIL 93 : accompagnement et renseignement sur
les questions relatives à l'habitat, dans ses aspects
juridiques, financiers et fiscaux.
2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois, l'après-midi

CASP : accompagnement à l'insertion sociale et pro-
fessionnelle des bénéficiaires du RSA.
Tous les mercredis matin

INSTEP : accompagner les actions de formations qui
ont pour objectif de lutter contre l'illettrisme
et de contribuer à l'élévation des compétences des
apprenants. **Tous les vendredis après-midi**

Circonscription de service social :
accompagnement par une assistante sociale dans le
cadre de l'accès au droit.
**Tous les lundis après-midi (sauf le 1^{er} du mois :
la permanence est au Pont-Yblon dans la mairie
annexe).** Les rendez-vous sont à prendre directement
auprès du service social départemental :
Par téléphone au 01 71 29 43 00
Par mail : dpas-csslebourget@seinesaintdenis.fr

MISSION EMPLOI

- Accueillir, informer et accompagner des personnes en recherche d'emploi
- Mise en relation des publics avec des entreprises qui recrutent
- Organiser des événements liés à l'emploi
- Atelier de redynamisation (techniques de recherche d'emploi, création de CV, simulation d'entretien...)
- Atelier sociolinguistique

Ces ateliers visent à rendre
le public autonome et à maintenir
leur intégration dans la société, mais aussi
à découvrir les différents espaces sociaux
pour faciliter leur mobilité sur le territoire.

